

Sans réforme des syndicats, pas d'avancées concrètes pour les entreprises

L'Ania se retire du Medef. Un coup de tonnerre dans le monde syndical. En effet, l'Association Nationale des Industries Alimentaires a vocation à représenter le premier secteur industriel national en termes de chiffre d'affaires - 162,9 milliards d'euros. Une fédération aussi importante qui quitte le premier syndicat patronal, ce n'était pas arrivé depuis 1968.

Le Cerf considère que cet événement syndical est révélateur d'un malaise qui existe entre les patrons et ceux qui sont censés les représenter et les défendre (1) : "Laurence Parisot développe des préoccupations sociétales et beaucoup de PME trouvent que ce n'est pas la priorité" a expliqué le président de l'Ania, Jean-René Buisson. En effet, parler de la diversité, d'éthique sur les rémunérations des grands patrons, de la parité dans les conseils d'administration paraît décalé voire même indécent à l'heure où beaucoup de TPE-PME sont à la recherche de clients pour remplir leurs carnets de commande ; de liquidités pour financer leur activité... Dès lors, l'Ania qui versait jusqu'à présent plus de 620 000 euros de cotisation annuelle, s'est posé la question d'un "rapport service/coût". Beaucoup de patrons considèrent à juste titre que les syndicats ont oublié leur vocation première de défense des intérêts moraux et financiers de leurs mandants. C'est tout ce travail de lobbyiste auquel le Cerf est attaché, qui doit redevenir la priorité pour que les patrons bénéficient des retombées concrètes des actions et négociations menées en leur nom et avec leur argent (2).

"Si notre sortie a ce mérite de faire émerger un discours sur la réorganisation de la représentation des entreprises en France, nous n'aurons pas perdu notre temps" a expliqué Jean-René Buisson. Le Cerf n'a pas attendu le retrait de l'Ania du Medef pour souligner la nécessité vitale de réformer la représentativité patronale (et salariée) même si les Créateurs ont bien conscience que ce débat peut paraître abstrait et sans intérêt à bien des patrons dont la très grande majorité a choisi de ne pas adhérer à un syndicat mais qui en réalité les financent contre leur gré et souvent à leur insu par le biais de divers prélèvements obligatoires. Le Cerf considère en effet que la France ne pourra se réformer et se moderniser tant que les syndicats patronaux et salariés seront incapables d'informer l'exécutif sur l'état réel du pays, et d'être une force de propositions : aujourd'hui, l'exécutif prend souvent de mauvaises décisions ou agit trop tardivement en raison de l'inefficacité même de corps intermédiaires non représentatifs.

Le Cerf pense donc que la représentativité est un préalable à l'efficacité de l'action syndicale pour obtenir des avancées concrètes pour l'environnement des entreprises : en effet, seuls des patrons au plus proche du terrain, seront à même de se saisir des vrais sujets de préoccupation et à y apporter les bonnes réponses auprès de l'exécutif. Le Cerf plaide ainsi pour la mise place d'une véritable démocratie sociale : cela nécessite de transférer la représentativité patronale à des chefs d'entreprise qui seront élus au suffrage universel des patrons et à la proportionnelle, et qui siègeront dans des chambres patronales. Idem pour les salariés qui ont boudé l'an dernier les élections prud'homales faute de se reconnaître dans les cinq centrales syndicales dites pourtant "représentatives".

Sans cette révolution du monde syndical, la France restera un pays bloqué sur des postures idéologiques, incapable de se réformer pour faire face à la concurrence de pays qui ont des corps intermédiaires modernes et efficaces.

(1) Communiqué du 1^{er} décembre 2009 – Un exemple d'une nécessaire réforme de la représentativité
<http://www.lescreateurs.org/091201-synhorcat-umih.pdf>

(2) Communiqué du 3 décembre 2009 – Les syndicats sont bien des lobbyistes !
<http://www.lescreateurs.org/091203-syndicats-lobbyistes.pdf>

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org